

que le ronronnement des moteurs et des machines automatiques permettra de créer.

Tout cela peut sembler utopique. Nous devons envisager un tel rêve, sinon il se peut que bien peu parmi nous voient le jour où nous pourrions vérifier s'il valait la peine de chercher à transformer le rêve en réalité. L'existence du chômage, par dessus tout, viole ce que j'estime être les droits des citoyens. Nous savons que c'est du Parlement que le pays attend une solution. Si nous ne réglons pas maintenant ce grave problème, nous risquons d'ébranler la confiance générale du pays dans le Parlement et dans notre mode de vie. Il serait dangereux d'échouer ainsi aujourd'hui, vu que beaucoup ne songent qu'à tirer parti de l'incertitude et de la crainte.

J'insiste auprès du Gouvernement pour qu'il réponde aux chômeurs du pays. J'espère que le ministre des Finances tiendra compte de certaines de mes propositions et lorsqu'il présentera son budget, répondra favorablement aux Canadiens, qui désirent vivement qu'on apporte une prompt solution à ce problème.

M. Carl O. Nickle (Calgary-Sud): C'est à cause surtout de deux événements récents qui ont d'importantes répercussions réelles ou virtuelles sur le niveau de l'emploi au Canada que je prends part à ce débat. Il y a eu d'abord l'effondrement récent du projet de pipe-line transcanadien et ensuite, selon les nouvelles d'aujourd'hui, la possibilité de restrictions frappant le pétrole importé du Canada aux États-Unis. Ces deux événements influent de façon réelle ou virtuelle sur l'industrie du gaz et du pétrole de l'Ouest canadien.

Industrie naissante il y a huit ans à peine, elle fait aujourd'hui vivre au moins 300,000 femmes, hommes et enfants dans l'Ouest canadien. Ce chiffre comprend, naturellement, non seulement ceux qui sont directement employés par les sociétés de gaz et de pétrole mais ceux dont les emplois résultent des explorations et exploitations dans les domaines du pétrole et du gaz qui ont lieu dans l'Ouest canadien. Cette activité englobe l'emploi dans tout le Canada de gens qui travaillent dans un grand nombre d'industries, dont l'industrie sidérurgique dans l'Est et beaucoup d'autres. Elle intéresse en tout probablement près d'un demi-million d'hommes, de femmes et d'enfants. On voit tout de suite qu'il s'agit d'une industrie réellement très importante pour le pays.

Avant de m'arrêter à ces deux événements récents, je désire remonter environ cinq ans en arrière afin de citer de très brefs extraits d'un grand nombre de discours que j'ai prononcés à partir de 1947, à maints endroits du Canada et des États-Unis, avant mon entrée

à la Chambre. Je me reporterai à ce discours de 1950 principalement parce que j'y expose mes principes fondamentaux ou plutôt mes convictions sur la meilleure façon de servir le Canada et les intérêts du Canada par l'exploitation de nos propres ressources de pétrole et de gaz. Ce discours a été prononcé à deux endroits en février 1950, une fois devant le Club canadien de Toronto et l'autre fois devant l'Association des courtiers à Chicago. Il a pour titre: "La fusion future des ressources de pétrole et de gaz de l'Amérique du Nord". Qu'on n'oublie pas que ce discours remonte à cinq ans. Je cite:

L'industrie du pétrole et du gaz de l'Alberta et de l'Ouest canadien se trouve maintenant dans une situation telle que son expansion rapide exige une entente générale et internationale entre l'industrie du pétrole des États-Unis et celle du Canada et entre les citoyens et les gouvernements de ces nations voisines.

Il est très probable que d'ici quelques années le Canada pourra répondre lui-même à ses propres besoins de pétrole et que les puits de l'Ouest fourniront assez de pétrole à cette fin.

On peut arriver par deux moyens, soit directement soit indirectement, à répondre à ses propres besoins de pétrole. Par "directement", j'entends la livraison effective de pétrole canadien à toutes les parties du pays. Cela coûterait cher à la fois au producteur et au consommateur. Il faudrait que le prix du pétrole brut, au puits, soit peu élevé; il faudrait imposer des droits douaniers afin d'empêcher les pétroles américains et étrangers d'envahir d'autres parties du Canada; et enfin le prix des produits raffinés du pétrole pour les consommateurs canadiens, hors des provinces des Prairies, serait nécessairement élevé.

Par "indirectement", j'entends un échange de pétrole entre les États-Unis et le Canada afin que les producteurs de chacun des deux pays puissent desservir la région qu'ils peuvent approvisionner le plus économiquement tout comme si les frontières internationales n'existaient pas. Sous le régime de ce plan, le pétrole canadien serait acheminé vers les provinces des Prairies, vers l'Ontario et la Colombie-Britannique et aussi vers certaines parties du Midwest américain et des États nord-ouest du Pacifique. Le pétrole américain et étranger continuerait, comme maintenant, d'approvisionner une grande partie du marché canadien de l'Est.

Pour ce qui est du gaz naturel, les Canadiens qui habitent hors de l'Alberta doivent reconnaître que leurs chances de se procurer ce combustible domestique et industriel très commode dépendent surtout de la mesure dans laquelle ils permettront que les parties accessibles des États-Unis qui ont également un pressant besoin de gaz obtiennent une part des ressources de l'Alberta. L'Alberta doit être disposée à partager ses ressources de gaz aussi bien que ses ressources de pétrole. Si le Canada et les États-Unis sont disposés à reconnaître que les deux pays voisins forment une grande unité économique...

L'hon. M. Gregg: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Tout en admettant, comme la Chambre j'en suis sûr, que l'aménagement d'un pipe-line à gaz ou à pétrole peut fournir de l'emploi, il n'est pas à propos, je pense, au cours du présent débat, de